



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du vendredi 26 juin 2020**

**N° 4 – D. 26.06.2020**

*L'an deux mil vingt, le vingt-six juin à treize heures et trente minutes, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**3.1. Présentation et avis sur la structuration du rapport d'évaluation IDEX**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, RACHIDI Walid, PAVIOL Sophie, GUINET Éric, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, OUDART Martin, MOREAU Clélia, PELLOUX-GERVAIS Amaury, PARET Jérôme, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, GROS Patrick, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith, DAUGUET Pascale.

**Membres représentés :** LAMBLIN Jacob (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), LE ROY Anne (donne procuration à GUINET Éric), HERENGER-POUCHELLE Méлина (donne procuration à MERMILLOD Martial), COURTOIS Nathanaël (donne procuration à MOREAU Clélia), DAVAI Camille (donne procuration à OUDART Martin), MANDROUX Thomas (donne procuration à LETUE Frédérique), NEUDER Yannick (procuration à SAMSON Yves), CORVAISIER Bénédicte (donne procuration à BARBIER Emmanuel), SIMIAND Marie-Christine (procuration à CHALON Nathalie).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant le rapport d'évaluation de l'IDEX en annexe ;

*Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'émettre un avis sur la structuration du rapport d'évaluation de l'IDEX en annexe.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	30
Membres représentés	9
Nombre de votants	39
Voix favorables	31
Voix défavorables	8
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration émet, à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis favorable sur la structuration du rapport d'évaluation de l'IDEX en annexe.**

Publié le : 20/07/2020  
Transmis au Rectorat le : 20/07/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 26 juin 2020

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services  
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## **Rapport de fin de période probatoire IDEX - structure et contenu du document**

Le rapport de fin de période probatoire IDEX est articulé en trois parties.

La **partie 1** résume les réalisations des années 2016 à 2020 en matière de gouvernance et de trajectoire académique.

La section 1.1., « Prise en compte des recommandations du jury » répond point par point aux recommandations formulées par le jury en 2016 en expliquant les actions mises en œuvre par le site. L'élément essentiel concerne la recommandation du jury de « *Transform with unshakable determination certain planned commitments (3.6. and table Q) into achievements* ». La réponse apportée consiste à rappeler le calendrier de rédaction des statuts et de mise en œuvre de l'université-cible, dans les temps impartis.

La section 1.2., « Changements apportés au projet au moment de la préparation de la convention attributive d'aide », rappelle strictement les éléments apparaissant dans l'annexe de la convention pour adapter le projet soumis au budget effectivement attribué par l'État.

La section 1.3., « Structuration et gouvernance », présente les instances de gouvernance de la nouvelle université telles qu'elles apparaissent dans les statuts : composition, compétences (en particulier relativement aux processus budgétaire et aux recrutements, qui intéressent particulièrement le jury IDEX). Elle présente également l'organisation de la gouvernance du projet IDEX.

La section 1.4., « Trajectoire », comporte un tableau dans lequel il est demandé de lister les engagements pris dans le dossier IDEX, en indiquant le taux de réalisation et en commentant le cas échéant les raisons qui expliquent une réalisation incomplète ou tardive. Le tableau proposé liste fidèlement l'ensemble des engagements, dont la très grande majorité a été réalisée entièrement.

La section 1.5. propose ensuite, grand volet par grand volet, un résumé des principales actions menées dans le cadre de l'IDEX : recherche et formation, valorisation, vie de campus, international, rayonnement socio-culturel, mesures d'attractivité RH. Les éléments fournis résument les rapports IDEX fournis annuellement à l'ANR.

La **partie 2**, « Projection dans l'avenir », répond essentiellement à deux demandes : reste-t-il des étapes institutionnelles à franchir pour mettre en œuvre l'université-cible ? de quelle manière l'institution actualise-t-elle l'analyse « forces / faiblesses » présentée en 2015 et quels sont les points de comparaison que se donne l'institution pour suivre sa propre trajectoire ?

Le principe de la réponse est le suivant :

- Souligner que le modèle institutionnel est pleinement atteint avec les statuts de l'Université Grenoble Alpes tels que mis en œuvre depuis le 1er janvier 2020. L'« université-cible » existe et il ne reste pas, sur le plan juridique, d'étape supplémentaire à franchir.
- Indiquer que le travail à mener durant les prochaines années consiste à ancrer pleinement ce modèle, avec en particulier le développement des CSPM et l'intégration des CAPM en tant qu'établissements composantes, le développement académique de l'ensemble des composantes, et un fonctionnement adapté de l'université dans son ensemble. UGA se donne un jalon interne à 3 ans, au terme desquels sera menée une évaluation interne pour repérer ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré. Cette évaluation interne reposera tout particulièrement sur les critères suivants :
  - Mise en œuvre des composantes académiques et qualité du dialogue à la fois au sein de chaque composante et entre les différentes composantes ; développement harmonieux du système de marques ; intégration réussie de la vie étudiante ;
  - Capacité à éviter l'engorgement des processus ; réalisation des mutualisations de service pertinentes ; mise en place réussie des unités de services identifiées (ex. pilotage, ingénierie de projets)
  - Développement des projets académiques au sein des composantes académiques mais également soutien à la transversalité et effort pour éviter les effets « silo »
  - Construction réussie de l'Institut d'Ingénierie et de Management avec l'articulation des 6 écoles de Grenoble INP avec Polytech Grenoble et l'Institut d'Administration des Entreprises ; enrichissement de l'offre de formation à l'interface ingénierie / management ; bénéfices retirés par les étudiants et chercheurs de l'existence du nouveau périmètre ; visibilité et attractivité internationales
  - Soutien à la trajectoire académique des 4 composantes élémentaires non inscrites dans des composantes académiques.
- En ce qui concerne l'analyse « forces / faiblesses », le tableau de 2015 est actualisé comme suit :

<p>En 2015, nous listions les étapes institutionnelles déjà franchies au titre de nos <b>forces</b>. À cet égard, la création d'UGA représente à l'évidence le principal changement, qui s'accompagne d'une capacité stratégique accrue et de l'unité de tous les acteurs ESR du site. Les nombreux projets soutenus par l'IDEX ou par d'autres biais créent également une dynamique positive.</p>	<p>De nombreuses <b>faiblesses</b> listées en 2015 étaient liées à la fragmentation institutionnelle et ont donc disparu. Une faiblesse contextuelle vient des changements rapides qui ont dû être menés par nos communautés : nous devons désormais prendre soin de créer les conditions pour un travail serein à un rythme soutenable.</p>
<p>Les <b>opportunités</b> listées en 2015 correspondent à des tendances de fond qui restent valables : la force de l'écosystème R&amp;D du site, la présence des grands instruments européens, le dynamisme des relations avec les collectivités locales et les partenaires socio-culturels, la longue histoire d'excellence en recherche. Le soutien apporté par le gouvernement français aux universités intensives de recherche via certains appels à projets dédiés représente également une opportunité à exploiter.</p>	<p>La <b>menace</b> d'une compétition internationale accrue, évoquée en 2015, reste réelle et nourrit les initiatives en matière de visibilité et d'attractivité internationales. Une autre menace contextuelle tient à la contrainte budgétaire forte qui pèse actuellement sur l'université et limite momentanément sa capacité de recrutement au moment même où la nouvelle institution se crée.</p>

- Enfin, en termes de points de comparaison et de capacité critique, le principe adopté en 2015, consistant à ne pas chercher à identifier « un » modèle général, mais à identifier des points de comparaison propres à chaque sujet, est confirmé. L'installation de l'*International Scientific Committee* est une manière d'avoir un regard critique externe régulier (les rapports de l'ISC seront fournis en annexe.).

La **partie 3**, limitée à 5 pages, est libre. Le choix est fait de rappeler d'abord le besoin d'entrer dans une nouvelle étape, qui n'est pas celle du changement rapide, mais au contraire celle de l'installation des évolutions institutionnelles, avec une attention renouvelée aux enjeux de qualité de vie au travail.

Enfin, cette dernière partie présente le processus de construction du plan stratégique pour les années 2020-2024 : après un rappel des modalités de construction (le processus se poursuivant à l'automne), sont présentés la mission, la raison d'être, puis les axes et objectifs. Afin d'illustrer concrètement certaines des grandes orientations qui seront développées dans les années qui viennent, un certain nombre de chantiers concrets sont données en exemples, lorsqu'ils correspondent à des projets déjà validés collectivement, car ils s'intègrent naturellement dans la ligne du bilan de l'Idex et des perspectives qui en découlent.